

# Montauban : le référendum aura lieu le 6 juin

Source : L'Hebdo Mékinac des Chenaux

Le 21 avril 2010

Par : Bernard Lepage

[redaction.hmc@transcontinental.ca](mailto:redaction.hmc@transcontinental.ca)

**T**el que l'obligeait désormais la loi si elle entendait poursuivre dans le processus, la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban tiendra un référendum le 6 juin, entre 10h00 et 20h00, sur le projet de mini-centrale sur la rivière Batiscan.

Une résolution a été adoptée en ce sens le 13 avril dernier lors de la séance régulière du conseil. La journée du 30 mai, de midi à 20h, a également été réservée pour les électeurs qui voudront se prévaloir du vote par anticipation.

En attendant le référendum, le conseil municipal n'entend pas demeurer les bras croisés afin de pouvoir convaincre une majorité de citoyens d'adhérer à son projet.

En fin de semaine dernière, la municipalité avait invité l'organisme Chute libre, neuf associations de propriétaires ainsi que le comité du OUI pour une rencontre de travail où

le conseil municipal souhaitait prendre connaissances des avis et opinions des différents (sic) parties dans ce dossier. Ensuite, elle tiendra une séance publique d'information le samedi 15 mai, entre 9h et midi.

Rappelons que ce projet de micro-centrale de 10 mégawatts est évalué à 28 millions \$ et est piloté conjointement par la municipalité et la MRC de Mékinac.

Il est présentement analysé par Hydro-Québec qui fera savoir en mai s'il est retenu ou non.

Les promoteurs estiment que le projet pourrait générer des profits de 1 million \$ sur une base annuelle.

Mentionnons que le 11 mars dernier, au terme d'une tenue de registre sur ce projet, 227 citoyens étaient venus apposer leur signature, obligeant du même coup la municipalité à tenir un référendum si elle voulait aller plus loin.